

**OFFRE PRIVILÈGE RÉSERVÉE AUX SALARIÉS DE L'ENTREPRISE
DE LA ZONE AEROLIANS PARIS**



**UN COMPTE
BANCAIRE
80 € OFFERTS**

**UNE CARTE
UNE ASSURANCE
AVEC SOBRIO
50 % DE
RÉDUCTION
SUR LA PREMIÈRE
ANNÉE⁽¹⁾**

**ASSURANCE
AUTOMOBILE
OU HABITATION
3 MOIS OFFERTS**

**ASSURANCE
ACCIDENTS
DE LA VIE
3 MOIS OFFERTS**

VOYEZ GRAND POUR VOS PROJETS

RENDEZ-VOUS DANS NOS AGENCES

TREMBLAY VERT
GALANT
16 Av Pasteur
93290 Tremblay en France
01 48 60 68 19

VILLEPINTE PARIS
ND 2
22 Av Des Nations
93420 Villepinte
01 49 38 19 50

SUR INTERNET
particuliers.societegenerale.fr

**SUR VOTRE MOBILE
OU TABLETTE**
avec l'Appli Société Générale

**C'EST VOUS
L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**



80€ OFFERTS⁽¹⁾

UN COMPTE BANCAIRE

- Une ouverture de compte simple et rapide,
- Un transfert gratuit de vos prélèvements et virements détenus dans une autre banque grâce au Service Bienvenue⁽²⁾,
- Un numéro de compte à vie même en cas de changement d'agence Société Générale.

**Et gérez gratuitement votre compte en ligne avec l'Appli⁽³⁾
Société Générale !**

Offre non cumulable avec toute autre offre Société Générale, réservée aux non clients majeurs. Offre valable jusqu'au 31/07/2024 inclus, dans toutes les agences participant à l'opération, sous réserve de présentation d'une attestation d'emploi et de l'acceptation par la banque. Conditions en vigueur au 01/08/2023.

(1) Offre valable pour l'ouverture d'un premier compte bancaire Société Générale. Ouverture du compte soumise à l'acceptation de la banque. Le versement de la prime est conditionné à la réalisation d'un minimum de 5 opérations durant les 3 premiers mois suivant l'ouverture effective du compte. La prime est versée sur le compte bancaire au plus tard quatre mois après son ouverture. Le fonctionnement du compte bancaire donne lieu à des frais de tenue de compte prélevés chaque trimestre, selon les tarifs en vigueur. **(2)** Sous réserve de la signature d'un mandat autorisant Société Générale à interroger votre ancienne Banque afin que nous puissions communiquer pour vous, vos nouvelles coordonnées bancaires aux personnes et organismes concernés. Les organismes doivent être situés en France métropolitaine. À votre demande nous pouvons également demander la clôture de votre ancien compte. **(3)** L'accès à un certain nombre de fonctionnalités de l'Appli nécessite l'adhésion à l'abonnement à des services de Banque à Distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.). Services gratuits hors coûts de connexion facturés par votre fournisseur d'accès à Internet et votre opérateur téléphonique.





50 % DE RÉDUCTION LA PREMIÈRE ANNÉE⁽¹⁾

UNE CARTE, UNE ASSURANCE AVEC SOBRIO⁽²⁾

- Une carte de paiement⁽³⁾,
- Une exonération des frais de tenue de compte,
- Mon assurance au quotidien en cas de vol/perte de vos clefs, papiers et moyens de paiement⁽⁴⁾.

Et choisissez la carte qui vous plaît avec l'option Collection⁽⁵⁾ !

Offre non cumulable avec toute autre offre Société Générale, réservée aux non clients majeurs. Offre valable jusqu'au 31/07/2024 inclus, dans toutes les agences participant à l'opération, sous réserve de présentation d'une attestation d'emploi et de l'acceptation par la banque. Conditions en vigueur au 01/08/2023.

(1) Offre valable pour l'ouverture d'un premier compte bancaire Société Générale (sous réserve d'acceptation par la Banque) avec souscription concomitante des Services Essentiels de Sobrio (hors cartes CB Visa Premier, CB Gold Mastercard et CB Visa Infinite). Passée la période de réduction, conditions tarifaires de Sobrio selon l'âge et le type de carte souscrite, indiquées dans la brochure "Conditions tarifaires appliquées aux opérations bancaires des Particuliers" disponible en agence et sur particuliers.societegenerale.fr **(2)** Sobrio est une offre groupée de services bancaires et non bancaires, accessible à partir de 15 ans. **(3)** Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - carte CB V PAY, (carte de paiement internationale à débit immédiat) - CB Visa ou CB Mastercard, au choix. **(4)** Mon assurance au quotidien est un contrat d'assurance collective de dommages à adhésion facultative souscrit par Société Générale auprès de Sogessur. Entreprise régie par le Code des Assurances. Ce contrat est présenté par Société Générale dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann 75009 Paris, en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr). Cette offre est valable en France métropolitaine et soumise à des conditions d'éligibilité. Les événements garantis, les conditions, les limites et exclusions de garantie figurent au contrat. **(5)** L'option Collection est une option payante, associée à une carte bancaire (disponible sur les cartes, dans le cadre de cette offre, CB V PAY, CB Visa ou CB Mastercard selon l'option souscrite). Le prix de l'option (14 €/an ou 26 €/an - Tarifs au 01/08/2023) s'ajoute à la cotisation de votre carte. Pour en savoir plus, rendez-vous en agence et sur particuliers.societegenerale.fr





3 MOIS OFFERTS⁽¹⁾

ASSURANCE AUTOMOBILE OU HABITATION⁽²⁾

Assurer votre véhicule :

- 5 formules au choix et des options renforcées pour vous offrir une couverture sur mesure,
- Des avantages cumulables⁽³⁾ : Enfant d'assuré, Véhicule propre, Petit rouleur, Jeune actif, Bon conducteur.

Assurer votre habitation :

- 5 formules au choix pour couvrir tous vos besoins,
- Un remboursement en valeur à neuf pour vos biens hi-fi, informatiques et électroménagers⁽⁴⁾.

Et une assistance en cas d'urgence 24h/24 et 7j/7 avec notre partenaire Mondial Assistance !

Offre non cumulable avec toute autre offre Société Générale, réservée aux non clients majeurs. Offre valable jusqu'au 31/07/2024 inclus, dans toutes les agences participant à l'opération, sous réserve de présentation d'une attestation d'emploi et de l'acceptation par la banque. Conditions en vigueur au 01/08/2023.

(1) Offre valable une seule fois la première année pour toute nouvelle souscription d'un contrat d'assurance Habitation ou Auto. Remboursement sur le compte de prélèvement Société Générale déclaré à la souscription. La réduction s'applique en déduction du ou des premiers prélèvements. Conditions en vigueur au 01/08/2023. **(2)** Contrats d'assurance Auto de Sogessur, d'assistance de Fragonard Assurances (prestations mises en oeuvre par AWP France SAS sous le nom commercial Mondial Assistance). Entreprises régies par le Code des assurances. Contrats d'assurance Habitation de Sogessur, d'assistance de Fragonard Assurances (prestations mises en oeuvre par AWP France SAS sous le nom commercial Mondial Assistance) et de Défense pénale et recours suite à accident d'Aviva Assurances. Entreprises régies par le Code des assurances. Ces contrats sont présentés par Société Générale en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr). Cette offre est valable en France métropolitaine et soumise à des conditions d'éligibilité. Les événements garantis, les conditions, les limites et exclusions de garantie figurent au contrat. **(3)** Selon conditions d'éligibilité figurant au contrat en vigueur. **(4)** Garantie en option dans la formule CONFORT jusqu'aux 2 ans du bien assuré ; Garantie en inclusion dans la formule OPTIMALE jusqu'aux 4 ans du bien assuré.





3 MOIS OFFERTS⁽¹⁾

ASSURANCE ACCIDENTS DE LA VIE⁽²⁾

- 2 niveaux de couverture adaptés à vos besoins pour anticiper les conséquences des accidents du quotidien,
- Un contrat qui couvre l'ensemble du foyer (un ou deux adultes et jusqu'à dix enfants),
- Une couverture des accidents de la vie privée ; accidents médicaux ; accidents dus à des attentats, infractions ou agressions ; accidents dus à des catastrophes naturelles ou technologiques et accidents de circulation en qualité de piéton ou cycliste⁽³⁾.

**Et une assistance en cas d'urgence 24h/24 et 7j/7
avec notre partenaire Mondial Assistance !**

Offre non cumulable avec toute autre offre Société Générale, réservée aux non clients majeurs. Offre valable jusqu'au 31/07/2024 inclus, dans toutes les agences participant à l'opération, sous réserve de présentation d'une attestation d'emploi et de l'acceptation par la banque. Conditions en vigueur au 01/08/2023.

(1) Offre valable une seule fois la première année pour toute nouvelle souscription d'un contrat d'Assurance Accidents de la Vie. Remboursement sur le compte de prélèvement Société Générale déclaré à la souscription. La réduction s'applique en déduction du ou des premiers prélèvements. Conditions en vigueur au 01/08/2023. **(2)** Contrats d'assurance Accidents de la Vie de Sogessur, d'assistance de Fragonard Assurances (prestations mises en oeuvre par AWP France SAS, sous le nom commercial Mondial Assistance), Entreprises régies par le Code des assurances. Contrats présentés par Société Générale, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann 75009 Paris, en sa qualité d'intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr). Cette offre est valable en France métropolitaine et soumise à des conditions d'éligibilité. Les événements garantis, les conditions, les limites et exclusions de garantie figurent au contrat. **(3)** Uniquement dans la formule Sérénité.

